

Zone libre, 57e année

Le droit associatif

La crise

Entretien: Camille Yves Marie Alexis
Anton et Edouard Primocampeurs

La Guerre Juste

Monarchisme Cool

P.M.

Le Petit Maxime, journal insurrectionnel

TOURISTES

ANTITOURISTES !

Voilà une semaine que le Prince a accueilli un certain nombre d'entre nous et leurs amis dans son château de Lignéres pour le traditionnel Camp Maxime Real del Sarthe.

Nous n'avons cessé, contre la médiocrité contemporaine, d'évoquer l'importance du bien-vivre, de la communauté vivante et traditionnelle, de l'ancrage dans nos terres et auprès de nos camarades. Mais ce n'est là que théorie et discours : idiots sont ceux qui se contenteraient de ce verbiage. Qu'on se le dise, nous ne sommes pas de ces orateurs républicains pour qui les mots ne sont qu'un outil de propagande ! Nous ne sommes pas de ces sophistes qui relativisent valeurs et cultures. Notre devoir est de vivre dans la cohérence et le camp aura été la réalisation concrète de ce qui aura été plus qu'une idée : la communauté d'hommes libres à laquelle nous aspirons.

L'enracinement, aussi bien géographique que spirituel, est primordial à l'accomplissement d'un homme. Nous avons su ici nous enraciner réellement : par l'attachement à la culture locale dans le cadre de nos travaux de restauration du château, mais aussi par le lien plus qu'amical qui nous a liés à travers la fête, le chant, les repas communs, les nombreuses discussions et autres activités. Autant dire que nous ne sommes pas ici en touristes !

Car le déracinement local, régional et même national est aujourd'hui la norme : qui penserait aujourd'hui combattre le tourisme, rêve de toute une génération qui ne pense qu'à " s'évader " ? Nous persistons, nous signons, nous expliquons : au-delà des considérations écologiques du fait des déplace-

ment de masse des populations, ces touristes détruisent les cultures locales en exportant leur propre modèle et en refusant de vivre autrement. On se coupe alors de l'autre, restant dans un parcours touristique ou un hôtel typiquement occidental qui ne saurait refléter la véritable culture des populations visitées : Center Park mondial est en marche, avec tout ce qu'il y a d'artificiel et de déshumanisation qui va avec !

" Mais nous avons besoin de décompresser, d'oublier nos soucis, de quitter une certaine monotonie ", diront ces idiots utiles du capitalisme.

Car oui, ce modèle ultra-libéral, barbare et techniciste détruit toutes les relations sociales et simplement humaines entre personnes. C'est pourquoi nous proposons ce contre-modèle qu'est le Camp et que nous crions haut et fort : voyez ! C'est possible!

Nous ne sommes pas utopistes, peut-être juste réalistes.



CONFÉRENCES

Le droit associatif

Le droit associatif est fondé sur la loi 1901 qui a l'avantage de permettre la création d'associations sur de très nombreux sujets ; la France est ainsi le pays dans lequel existe le plus d'associations, bien que certaines règles soient néanmoins à respecter. Créer une association, c'est créer une personne morale et obtenir ainsi tous les droits qui vont avec (assurance, création de compte en banque, recours à la justice, etc...).

Une association se dépose à la préfecture, qui fournit un petit fascicule expliquant diverses règles et donnant un modèle de statuts que la majeure partie des associations aujourd'hui créées utilisent : des adhérents qui se réunissent en assemblée générale au minimum une fois par an et qui élit le bureau qui gère l'association (ou un conseil d'administration qui lui-même élira le bureau). L'association doit comporter au moins deux membres, c'est-à-dire un président et un trésorier. De même, l'association doit nécessairement posséder une assurance qui sera valable pour l'ensemble de ses membres et doit avoir un objet.

L'exemple de statuts qui est proposé est très démocratique mais il est possible de créer un autre modèle, plus antidémocratique par exemple : présence d'un conseil d'administration composé des membres fondateurs et verrouillé de sorte qu'il est impossible que d'autres membres prennent tout à coup le contrôle. C'est ce conseil qui élira le président : il est donc central.

Pour ce qui est du fonctionnement, plusieurs choses sont obligatoires : la moitié des membres peut décider le changement de bureau si une lettre écrite est envoyée au président. De même, il est interdit pour toute association d'enrichir l'un de ses membres. Dans le cadre de l'association François le Vaux, il s'agit de restaurer le château de Lignières et donc d'enrichir le patrimoine du Prince, ce qui empêche ce dernier d'en être membre. Lorsqu'une association est dissoute il y a intervention de quelqu'un d'extérieur (juriste ou non) qui devra transférer le patrimoine ou l'argent de cette association vers une autre qui est du même ordre.

Il est également possible de créer de nouveaux statuts pour l'association : membres exempts de cotisation, membres d'honneur qui détiennent alors certains privilèges (droit de veto par exemple). Il faut savoir que des personnes morales peuvent aussi être membre d'une association, et qu'un membre ayant payé au moins une fois sa cotisation est considéré comme membre à vie, sauf s'il est indiqué que tel membre a été banni.

Des normes comptables et fiscales sont à respecter : l'on ne peut salarier un membre de l'association au-delà d'un certain montant par exemple (environ 700 euros) et il doit être reconnu que son travail est réel et ne consiste pas en une simple activité. Certaines choses empêchent également la possibilité de faire une association à but non lucratif. Les subventions sont autorisées mais pas au-delà de 7000 euros, autrement d'autres obligations rentrent en compte (il faudra par exemple un ou deux commissaires de compte pour certifier les comptes de l'association). Recevoir des subventions, c'est toutefois devoir rendre des comptes ensuite à celui qui subventionne. La constitution d'une association coûte actuellement 39,06 euros.

Une assemblée ordinaire doit être réunie au minimum une fois par an. Seules les questions à l'ordre du jour devront y être abordées et pour toute autre question il est possible de réunir, sous la demande de 50% + 1 membre de l'association, une assemblée extraordinaire. Le président peut également la demander, à condition que ce soit pour changer les statuts.

À savoir : toute association se doit d'envoyer la liste de ses adhérents à la CNIL, sauf les associations politiques.

La crise

La fréquence toujours accélérée à laquelle surviennent les crises font accroître insensiblement deux idées à la pertinence variable: d'abord, que le politique n'aurait plus de prise sur l'économie comme phénomène social par ces temps de globalisation féroce. Mais le phénomène qu'on fait passer pour irrémédiable est trop funeste pour gagner notre bienveillante indifférence, l'aisance en témoignage, avec laquelle d'insolvables crédits se sont mutuellement prorogés à la faveur du désordre établi. La virtualité apatride n'a pas plus tôt fait de noyer les derniers liens d'enracinement personnel qu'une spéculation déjà sourde au niveau national se déploie dans toute sa tyrannie. Ensuite, il faut voir comme la crise, bien plus qu'inscrite dans la nature du capitalisme, est permanente en pareil système. C'est ce qui nous rend si peu enclins à soutenir la première moralisation de l'économie venue, quand elle ne s'accompagne pas en premier lieu d'un changement matériel. L'impossibilité conceptuelle de l'usure au double plan de la viabilité et de la morale fait des mutuelles de demain le lieu propice entre tous aux pendaisons de banquiers préalablement fusillés.



ENTRETIEN

CAMILLE YVES MARIE ALEXIS ANTON ET EDOUARD PRIMOCAMPEURS

Une semaine a passé et le camp s'achève bientôt. Le Petit Maxime part à la rencontre des campeurs pour leur donner la parole.

PM: Comment s'est passé votre premier camp ?

Camille: Ce camp fut très constructif sur le plan de la formation et m'a permis de rencontrer d'autres militants que ceux de Paris et de Lyon.

Yves-Marie: Mon premier camp s'est extrêmement bien passé: le temps était magnifique et les rencontres exceptionnelles.

Alexis: Très bien en général: bonne ambiance. Parfait au niveau de l'intégration des nouveaux arrivants. Pour mon premier camp, j'ai été tout de suite bien intégré.

Anton: Ce premier camp m'a permis de comprendre la tradition familiale. J'ai été bien reçu par tous les campeurs du CMRDS.

Edouard: Le camp a pour moi été une révélation. J'ai longtemps cherché ma voie intellectuelle et spirituelle dans ce monde aseptisé. Je ne me suis pas trompé en participant à cette aventure.

PM: Quelles étaient vos motivations ?

Camille: Tout d'abord, d'approfondir la doctrine de l'AF, de parfaire ma culture politique, de m'initier à la formation militante et d'apprendre à mieux connaître les militants.

Yves-Marie: Elles étaient de plusieurs ordres. Il s'agissait de découvrir des gens d'Action Française, puisque c'est mon premier contact avec ce milieu. La raison de ma venue, c'est le meeting de la Jeanne où Alexandre Apreval avait appelé les jeunes présents dans la salle à aller au CMRDS. Je voulais voir ce que je pouvais apporter au militantisme d'AF.

Alexis: Me former, tant du point de vue pratique que théorique; former aussi un lien communautaire. Permettre la transmission des connaissances et apprendre de l'expérience de nos aînés est pour ma part un point capital.

Anton: En premier lieu, je suis venu au CMRDS pour apprendre ce qu'était le militantisme d'AF, entrevoir mes réelles opinions politiques et l'esprit si particulier qui fait la richesse des militants de ce mouvement.

Edouard: Mes motivations étaient de m'ouvrir au monde politique et littéraire; de m'ancrer dans la réalité militante (gazage, baston).

PM: Quels sont vos projets ?

Camille: Poursuivre un militantisme assidu à Lyon, continuer ma formation politique par la lecture, affiner mes opinions concernant les grands enjeux de notre temps.... et revenir au CMRDS l'année prochaine !

Yves-Marie: En premier lieu, m'approprier la pensée militante de l'AF, car pour débattre il faut d'abord être sûr de soi. Ensuite, continuer à me former, prendre contact avec ma section (Paris) pour échanger avec les personnes rencontrées.

Alexis: Mes projets sont de continuer à apprendre et de me former afin de perpétuer les connaissances acquises pour les générations futures, cela me permet aussi d'appréhender les enjeux de la réalité et ainsi de pouvoir continuer le militantisme dans l'héritage de la pensée d'AF, car comme le disait Charles Maurras " Politique d'abord ".

Anton: Dans un premier temps, je continuerai à suivre une formation politique aux locaux roycos de Nice pour pouvoir revenir mieux préparé au CMRDS l'an prochain et pour partager mes connaissances avec les autres campeurs.

Edouard: Continuer ma route dans le monde royaliste et nationaliste ainsi que de faire découvrir tout ce que j'ai appris au camp à mes proches.

CONFÉRENCES

DU TEMPOREL AU SPIRITUEL par Philippe Champion

Le contemplatif est-il un embusqué ? Sa démarche spi-

rituelle en fait un héros de notre temps. Mais est-ce un modèle ? En société, n'est-il pas in fine qu'un suicide

attendant sa mort plutôt que de se l'octroyer lui-même ? Le désespoir en politique est imprégné d'un romantisme qui peut certainement s'avérer attirant. Lamennais lui-même, avant de se coiffer d'un bonnet phrygien, exigeait du Pape l'instauration immédiate de la cité de Dieu en Europe.

Comme vous pouvez l'imaginer, le résultat fut nul. Pire que cela, la France est sans doute aujourd'hui l'une des terres les plus hostiles au catholicisme romain.

Nous autres, nationalistes français, imprégnés de la pensée de Charles Maurras, n'avons aucun reproche ontologique à faire au socle spirituel de la France.

Le problème est la confusion dans l'ordre chronologique des choses. Comme le diraient nos sages paysans berrichons, ne mettons pas la charrue avant les boeufs. Et comme le disait Saint Thomas d'Aquin, " gouverner, c'est conduire l'homme à sa finalité ".

Par conséquent, cette finalité est double, intrinsèque, et extrinsèque : l'accomplissement de sa propre nature et la béatification. Mais l'un ne peut s'accomplir sans l'autre, et là est la raison d'AF.

La Guerre Juste

Les soldats français sont en Afghanistan comme les

militaires américains en Irak. De quel droit intervenons-nous dans ces pays ? Quelle est la justice de ces inter-

ventions ? L'intérêt de ces conflits sont dus en majorité aux intérêts économiques mis en jeu. La notion de Guerre Juste, évoquée par Saint Augustin dans La Cité de Dieu, se résume pour Saint Thomas d'Aquin en deux parties : le jus in bello et le jus ad bellum. Celui-ci parle aussi de droit à la Guerre Juste qui se caractérise par trois critères. Le premier est l'autorité du prince consistant à ne pas faire de guerre privée, donc à ne pas régler ses comptes en profitant des facilités qui lui sont données par son rôle d'arbitre au sein de l'Etat. Le deuxième est celui de l'intention droite, le prince ne doit pas engager un conflit dans un intérêt mauvais, il doit mener cette Guerre pour une raison juste. Le troisième et dernier point que nous donne Saint Thomas est celui de la proportionnalité : en guerre nous devons réagir à une attaque tout en gardant des moyens proportionnés par rapport à l'objectif militaire face à l'agression de l'ennemi.

Questions plus modernes : Guerre démocratique et morale.

C'est à partir de la Révolution, quand une fraction du peuple manipulée par la bourgeoisie affairiste et vénielle se souleva avec des idées différentes qu'on employa le terme de guerre idéologique. Ce type de guerre est faite de combats qu'en cherchant à moraliser mal-à-propos nous corrompons; nous définissons à travers ces pratiques le mal absolu. Nous rendons les ennemis inhumains, les guerres deviennent interminables, elles sont dominées par l'axe du bien et du mal.

Pour redevenir humaine, la guerre doit recouvrir ses moyens d'action propres qui sans être détachés de toute morale, et en particulier de toute morale transcendante, ne doivent pas être entravés par les illusions éventuelles de celle-ci quand à la nature violente de l'homme.

MONARCHISME COOL

S'il est un élément constitutif de notre tradition poli-

tique, c'est bien de savoir se remettre en cause sans tabou: " le maurrassisme, voilà l'ennemi ! ". Mais la liber-

té de ton ne suffit pas à forger la doctrine sans laquelle toute action politique est vaine: " pas d'action sans doctrine, pas de doctrine sans action ". Il faut faire le choix vrai et sincère de ce qui est bien, bon et beau, car on ne le répètera jamais assez: " vivre, c'est discriminer ". Dans le cadre du présent maurrassisme critique, l'air du temps et les modes n'ont pas leur place.

L'objet de notre ami était de présenter cette frange des royalistes qui, ralliés à l'idée démocratique, n'ont jamais témoigné pour nous que d'un manque de clairvoyance navrant. Ces monarchiens auraient, en acceptant dans une mesure jugée raisonnable les réformes révolutionnaires destinées à préserver la régime au moins dans les formes, fait preuve d'un pragmatisme novateur dont nous manquerions cruellement. Or, ce n'est pas par esthétisme ou par perversité que nous rejetons la démocratie absolue, et s'il est question de réhabiliter ceux qui n'en voient les effets qu'en république, alors nous disons: prudence. Le fameux " droit de veto " dont on a voulu défendre le bénéfice royal après avoir sapé les prérogatives du prince au profit de l'assemblée n'a-t-il pas servi à masquer l'extrême vacuité du pouvoir souverain alors soumis aux volontés individuelles des uns et des autres, d'une manière qui n'a rien à envier aux républiques démocratiques ? N'a-t-on pas aussi beau jeu de critiquer l'égalitarisme, le sécuritarisme et l'hygiénisme quand on chérit la démocratie matérialiste qui les produit invariablement ? Finalement, quelle cohérence à pointer l'effet malin du libéralisme dans l'ordre économique ou religieux quand on le tolère dans l'ordre politique ? Voici les contradictions qui sont celles des promoteurs de la monarchie moderne. Les royalistes du futur pourront bloquer leurs idées sur le forum viveleroi.